

**TRAJECTOIRE
D'EXPLOITATION**

N°10

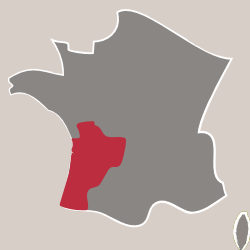
FOCUS SUR...

Éco-pâturage

FILIÈRE ÉQUINE

Élevage de trait poitevin
mulassier

RÉGION



L'ÉCO-PÂTURAGE EN BREF...

L'éco-pâturage est une pratique qui a pour objectif d'entretenir des zones naturelles ou non valorisées (friches), plus ou moins mécanisables et/ou protégées/fragiles/sensibles, grâce au pâturage d'herbivores domestiques. Il permet au client de réaliser des économies en temps et en argent (fauche, tontes) et peut être intégré dans des projets pédagogiques ou mesures environnementales. Il véhicule une image positive et permet de renforcer le lien social. Pour le prestataire agriculteur, il fournit une source d'alimentation pour les animaux, de la publicité « gratuite », une aide pour la surveillance des animaux et une éventuelle rémunération.

Réduire les charges d'alimentation grâce à l'éco-pâturage

Un élevage valorisant des races locales via des prestations d'entretien de terrains en zone périurbaine

L'éleveur valorise plusieurs races locales. Son objectif est de faire naître des chevaux trait poitevin mulassier pour la sauvegarde de la race, avec un débouché élevage ou utilisation. Son chiffre d'affaires est assuré par la vente de jeunes bovins allaitants mais il souhaite développer d'avantage l'activité d'éco-pâturage, notamment en utilisant la mixité entre les espèces.

Données repères

Statut : EARL avec 2 associés

Main-d'œuvre :

Le chef d'exploitation : 1 ETP

Surfaces :

71 ha de SAU destinée à l'alimentation des animaux, dont 12 ha de céréales, 17 ha prairies permanentes, 42 ha prairies temporaires et artificielles

Animaux (cheptel moyen 2018) :

- 16 chevaux de race trait poitevin mulassier dont 10 juments reproductrices : environ une vente par an (poulain mâle au sevrage, 1500 à 2000 €/tête, utilisation ou élevage)
- 30 vaches allaitantes (2/3 Blonde d'Aquitaine, 1/3 maraîchine) : 10 jeunes bovins vendus chaque année à 8-9 mois pour la viande
- 4 brebis solognotes et 10 chèvres poitevines (projet d'éco-pâturage multi-espèces)

Signe de qualité :

Productions végétales et productions animales bovines en cours de conversion agriculture biologique

Chiffres clés de l'activité

Prestation d'éco-pâturage sous contrat d'échange de services :

2 communautés de communes en 2018
3 communes en 2019 et 4 en 2020

Prestation d'éco-pâturage rémunérée :

1 communauté de communes en 2020
1500 € / ha

Surface totale entretenue : 12 ha
(une dizaine de sites)

Période : février-mars à mi octobre

8 à 10 juments suitées
(2 chevaux par ha)

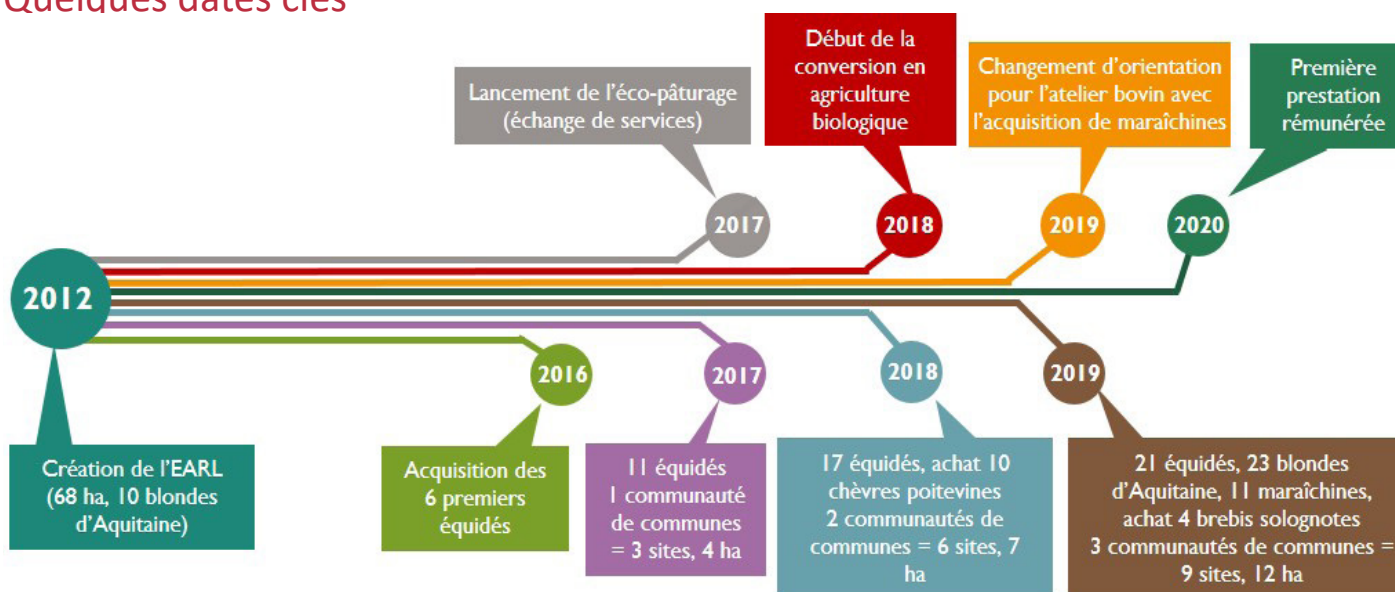


Historique de l'exploitation

Le chef d'exploitation possède une formation agricole. Il a été salarié agricole avant de reprendre une exploitation en 2007 puis se réinstalle en EARL avec sa sœur qui ne travaille pas sur la ferme. À l'origine, l'exploitation possédait seulement des bovins. L'éleveur avait envie de se lancer dans le cheval de trait et son choix s'est porté sur le trait poitevin mulassier qui est une race locale. Le chef d'exploitation est maintenant engagé dans une réelle démarche de valorisation du patrimoine génétique local avec plusieurs espèces. Il souhaite désormais augmenter son cheptel ainsi que les prestations en éco-pâturage et devenir propriétaire de ses terrains afin de transmettre son exploitation à son fils de 8 ans.



Quelques dates clés



Spécificités point par point

Parcellaire

L'éleveur travaille actuellement avec 4 communautés de communes dans un rayon de 35 km autour de son exploitation. Cela représente une dizaine de parcelles pour un total d'environ 12 ha. La plus grande parcelle fait 3,5 ha, la plus petite seulement 3 000 m².

Les surfaces concernées sont des prairies naturelles (par exemple : lotissement viabilisé non vendu), des prairies humides (par exemple : zone de pique-nique), des bassins d'orage ou zones en bordure de lotissement, soit des terrains très variés.



Organisation

Le pâturage est organisé par secteurs d'environ 5 hectares, soit 3 parcelles. En fonction de la pousse de l'herbe, les premières juments commencent à pâturer entre mi-février et mi-avril. Une rotation s'effectue ensuite entre les différentes parcelles d'un même secteur. Les groupes de chevaux (2 chevaux par hectare), sont constitués en fonction de l'âge mais l'éleveur s'attache également à la socialisation des jeunes et essaie de mettre tous les chevaux en contact les uns avec les autres au moins une fois dans l'année. Les chevaux sont toujours au moins en tandem afin de ne pas laisser un cheval seul sur une parcelle. Les juments sont ramenées à l'exploitation pour le poulinage et pour la saillie en liberté par l'étalon de l'exploitation ou avec un étalon loué à l'organisme de sélection, présent à l'exploitation.

En moyenne, tous les chevaux sont déplacés 1 à 2 fois par mois, sachant qu'ils sont également amenés sur les concours d'élevage. Ces déplacements fréquents ne sont pas un problème pour l'exploitant car il a fait l'acquisition d'un camion adapté à ses besoins. Chaque déplacement est raisonné afin que le camion ne circule jamais à vide. Concrètement, le client prend en charge la clôture du terrain ainsi que sa surveillance, le prestataire fournit l'abreuvement et la batterie. Ce dernier visite chaque groupe de chevaux tous les 2 ou 3 jours, ce qui lui prend 1 heure par jour.

Pendant l'hiver, l'ensemble du cheptel est mis au pâturage sur les prairies de l'exploitation, en pâturage mixte avec les vaches allaitantes.

Quelques indicateurs de fonctionnement

Résultats économiques

Chiffres globaux 2018

L'exploitation n'est pas à son rythme de croisière. L'éleveur souhaite augmenter son cheptel d'équidés afin d'augmenter sa production et augmenter les prestations en éco-pâturage.

Produit brut total	60 007 €
dont aides	33 982 €
Charges opérationnelles	9 307 €
Charges de structures	36 313€
Annuités	-
EBE	16 037 €

Pas de prestation rémunérée en 2018.

L'économie de charges opérationnelles réalisée grâce à l'éco-pâturage est estimée entre 3000 et 4000 €.

Contrats

Les contrats sont en général annuels avec reconduction tacite.

Les principaux clients sont des communautés de communes mais le prestataire travaille également chez quelques particuliers.

La prestation s'effectue sous forme d'échange de services pour la clientèle la plus ancienne. Une prestation payante est mise en place pour 2020 avec une rémunération de 1500 € par ha. Ce tarif couvre les frais engagés par l'éleveur (matériel, déplacement) ainsi qu'une part de bénéfice.



Impact environnemental, bien-être, social (travail, pénibilité)

Le système s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et du patrimoine génétique domestique avec le choix de races à faible effectif, l'éco-pâturage et la conversion en agriculture biologique.

La multiplicité des sites d'éco-pâturage demande une bonne organisation mais l'atelier équin ne représente pas vraiment une charge de travail supplémentaire. Le travail est plus important en été lorsque l'herbe commence à manquer et qu'il faut compléter les animaux et vérifier le bon fonctionnement des clôtures (perte de conductivité du sol).

Analyse stratégique



Forces

- L'éco-pâturage permet une réduction des frais d'alimentation des animaux.
- Système qui s'inscrit dans une vraie logique de valorisation de races locales à faible effectif.
- Environnement agricole économiquement dynamique et soutenu par les communes.
- Nombreuses perspectives d'évolution avec la conversion en agriculture biologique et l'éco-pâturage multi espèces, l'augmentation du cheptel rendue possible par de potentiels nouveaux sites d'éco-pâturage.
- Choix d'un matériel adapté pour améliorer les conditions de travail.



Faiblesses

- Pas de terrains en propriété, 50% de la SAU en location précaire.
- Reproduction difficile et coûteuse due à la race des équidés.
- Peu de soutien financier pour les équidés.



Opportunités

- Profiter des atouts du pâturage mixte (équins/bovins)
- Stratégie pro-active, démarchage et communication auprès des communes disposant d'espaces à entretenir.
- S'inscrire dans le collectif (adhésion à l'organisme de sélection) pour mieux valoriser les poulains et communiquer autour de la race et de l'éco-pâturage.



Menaces

- Besoin d'améliorer la formation des personnels des communes afin d'intégrer l'éco-pâturage dans une vraie logique de travail pour les collectivités.



Regard d'éleveur

Pour le chef d'exploitation, l'élément clé de son système est la communication. Avec le choix de races locales telles que le trait poitevin, « on a un bon sujet à présenter ». Cela participe à la cohérence du projet.

Il insiste également sur l'importance d'un bon matériel : véhicule de transport, clôtures et équipements liés à l'alimentation et à l'abreuvement des animaux pour chaque chantier.

L'éco-pâturage est une bonne solution pour les élevages avec des petites surfaces, qui permet également une promotion « gratuite ».



Facteurs clés de réussite

- Organisation
- Communiquer, valoriser les atouts verts des équidés
- Compétences relationnelles et commerciales
- Appui sur des races locales et/ou rustiques adaptées pour une valorisation optimale des terrains
- Des sites suffisamment nombreux et peu éloignés de l'exploitation pour couvrir les besoins du cheptel tout en limitant les coûts liés au déplacement
- Matériel (transport, clôtures, abreuvement)
- Choix de l'échange de services ou de la prestation payante en fonction du client, de la qualité des terrains et des charges à couvrir

Ce travail a été réalisé par Clémentine Bonnin de la Société Française des Equidés de Travail, pour le Réseau national Économique de la Filière Équine

Contact : cleme.bonnin@wanadoo.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage – Septembre 2020 - Référence Idele : 00 20 602 009

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Elevage l'Aurélienne

Pour en savoir plus sur l'exploitation présentée ici : consulter la page Facebook Elevage L'aurelienne

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

